

FORMATION

Technicien de l'intervention sociale et familiale



TISE
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE



UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale classé niveau 4 est délivré par la DRIEETS au nom du ministère chargé des Affaires sociales (*Décret du 1^{er} mars 2006*).

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social : il a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion, contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale. Il intervient donc auprès de familles, de personnes isolées ou de personnes handicapées.

Son intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Pour ce faire, les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention (cadre de vie, alimentation, santé, gestion des ressources).

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce sur le lieu habituel de vie, au domicile des personnes aidées, ou en établissement : centre d'hébergement, centre maternel, centre d'accueil d'urgence, structures œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les technicien de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique, l'intervention sociale et la mission confiée (annexe 1 de l'Arrêté du 25 avril 2006).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour l'entrée en formation.
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser les techniques de la gestion de la vie quotidienne.
- Développer les capacités relationnelles permettant l'acquisition d'outils pour construire une relation professionnelle prenant en compte les différents acteurs.
- Adapter sa façon d'observer, d'agir et d'évaluer des situations en s'appuyant sur le potentiel des personnes, de l'action sociale et du territoire.
- S'approprier et construire une méthodologie de projet en travail social.
- Développer une capacité à saisir, au-delà de la demande, les besoins ainsi que les ressources des personnes à aider.
- Repérer et connaître les dispositifs essentiels d'aide et d'actions sociales en faveur des publics aidés afin d'informer, orienter, et accompagner vers les structures ou services adéquats.
- S'inscrire dans une éthique professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION : 18 MOIS

Une formation professionnelle étalée sur 2 années scolaires en formation initiale ou en situation d'emploi (dont contrat de professionnalisation).

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation (contacter le responsable de formation) en fonction des certificats ou diplômes possédés par le candidat.

Des dispenses de domaines de compétences peuvent être accordées par la DRIEETS en fonction des diplômes possédés par le candidat (contacter le secrétariat).

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- **L'inscription se fait uniquement sur le site Internet** : www.irtsparisidf.asso.fr
- **Épreuve écrite d'admissibilité** d'une durée de 2 heures (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite).
- **Épreuve orale d'admission** d'une durée de 30 minutes (motivations et aptitudes relationnelles, adhésion au projet pédagogique de l'établissement disponible sur notre site Internet).
- **Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité** : les candidats à la formation menant au DETISF justifiant d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national visé par le ministre chargé de l'Enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat, d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4. Sont également dispensés les lauréats de l'Institut du service civique (*Arrêtés du 27/10/2014*) et du DEMA.

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation réalisée se situe dans une perspective de professionnalisation visant l'acquisition de compétences professionnelles reconnues et validées par l'ensemble des acteurs de la formation. L'étudiant est au centre du dispositif pédagogique. Il est auteur et acteur de son parcours de professionnalisation. Nous mobilisons, entre autres, une pédagogie active, qui permet de mettre en partage l'expérience de l'étudiant, les connaissances dispensées par l'équipe de formateurs et l'intervention de professionnels. La formation propose des temps de mise en pratique (TP) en lien avec les actes du quotidien et des cours théoriques en articulation avec la formation pratique (stages).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles, examen final, notation de la pratique professionnelle (DC1 : stage de seconde année). Pour les conditions d'accès par la VAE : consultez notre site Internet, rubrique VAE. Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

TARIFS

- Frais de sélection : Écrit 50 € - Oral 60 €
- Coût de la formation : 12 €/h de formation théorique, soit 11 400 €.

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

VOIE CLASSIQUE :

Statut étudiant : formation financée par le conseil régional d'Île-de-France.

STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Se renseigner auprès de Pôle emploi pour l'indemnité chômage (sous condition d'avoir une inscription).

SITUATION DE MAINTIEN DE SALAIRE / STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

- Pour les bénéficiaires d'un CPF de transition professionnelle : un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.
- Pour les agents de l'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière.

ALTERNANCE :

- **Contrat de professionnalisation** : un devis sera proposé à votre employeur
- **Contrat d'apprentissage** : renseignement auprès du CFA du Social : cfadusocial@parmentieridf.fr



MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en six domaines de formation

- Bloc de compétence 1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- Bloc de compétence 2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- Bloc de compétence 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Bloc de compétence 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Bloc de compétence 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- Bloc de compétence 6 : Accompagnement social vers l'insertion

PRATIQUE

1 155 heures soit 33 semaines de stage

Au moins un des stages doit permettre à l'étudiant d'intervenir au domicile des personnes aidées.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF

CALENDRIER D'ADMISSION



Pour les établissements de Melun et Paris :

- Les inscriptions sont possibles dès octobre 2022
- Les épreuves écrites et orales : entre mai et septembre 2023.
- Rentrée : Mi-octobre 2023

INDICATEURS 2022 :

Établissement de Paris :

- **Taux de satisfaction** : 100 %
- **Taux de certification** : 100 %
- **Nombre d'entrants et de sortants** : 14 entrants et 9 sortants (variabilité due aux parcours allégés, transfert de centres, réorientations)

Établissement de Melun :

- **Taux de satisfaction** : 100 %
- **Taux de certification** : 100 %
- **Nombre d'entrants et de sortants** : 8 entrants et 5 sortants (variabilité due aux parcours allégés, transfert de centres, réorientations)

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Isabelle PATOU
01 73 79 51 74
ichareyrepatou@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Marilyne LASSADE
01 73 79 51 70
mlassade@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 52 10
admission75@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Eva MENDY
01 78 49 60 42
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Jessica VENDEUIL
01 78 49 60 05
jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

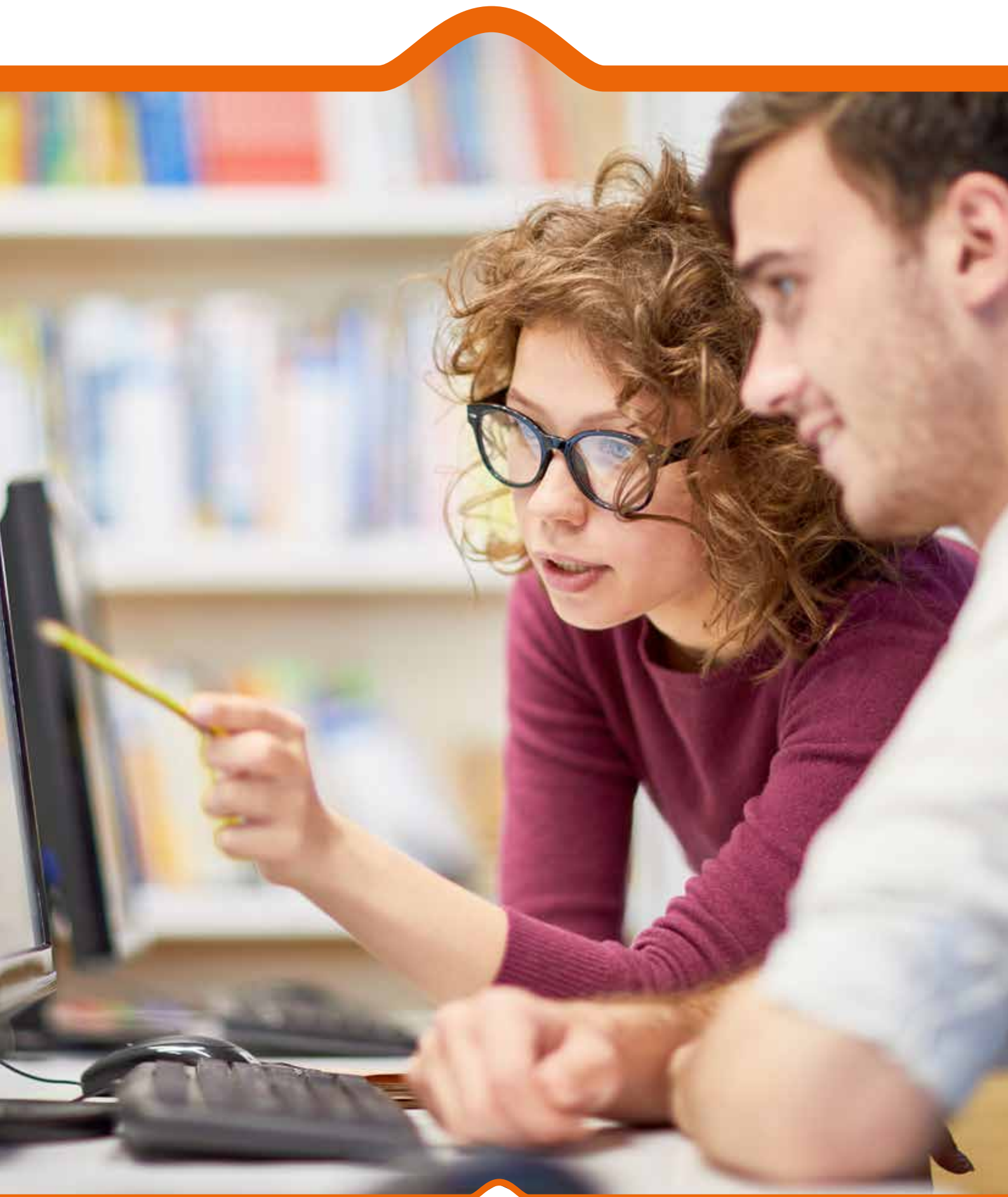


IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



IRTSPARISIDF.ASSO.FR

Mise à jour : juillet 2022



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



[IRTSPARISIDF.ASSO.FR](https://irtsparisidf.asso.fr)

Mise à jour : juillet 2022